

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR de la LIFA

Lundi 7 février 2022

Visio-conférence

Présent(e)s :

Mmes :

Nathalie Collet – Laure FARELLE – Marine MAHIEU – Anne TOLLARD (*Excusée*) –
Tifenn GLEONNEC – Tiffany CHEVALIER

MM. :

Frédéric ANDOLFI – François BANTON (*Excusé*) – Denis BARTHELEMY – Jean
BELLEVAL (*Excusé*) – Pascal BOURGAIN – Jean-Pierre BREMER – Sébastien
DOURDET (*Absent*) – Pedro FERREIRA – Dominique GIUDICI – Pascal JOLLY –
Jacques LESAGE (*Excusé*) – Etienne MERCIER – Alain TASSY – Jean-Pierre VAN
LONDERSELE

Yvan DESLAVIERE – Adrien DRUENNE – Mathieu FARELLE – Eric NOTTELET

CDA77: Jean-Pierre LEROUX – CDA78 : Karine Canal -
CDA91 : Christian MARCHIORI (*Excusé*) – CDA92 : Alain TASSY
CDA93 : Maroussia LEFEBVRE (*Absente*) – CDA94 : Virginie TOLLARD (*Absente*)
CDA95 : Florian FORTHOMME

19h30 - Début de séance

❖ **Approbation du PV du comité directeur du 09/12/2021**

Le PV du dernier comité est approuvé à l'unanimité.

❖ **Point Ordre du Jour AG LIFA**

Les comptes et budgets vous seront envoyés par mail pour une validation en retour.
Les rapports des commissions devront être adressés à la ligue une semaine
auparavant pour mise sur clef USB.

Concernant les 2 postes vacants au comité directeur, il est finalement décidé de recontacter Mme Dolores DESCLAVELIERE et M. Roger SCHELSTRAETE pour savoir s'ils sont toujours désireux de participer puis de les coopter lors d'un prochain comité directeur et enfin de ratifier leur incorporation lors de la prochaine AG 2023.

Après renseignement pris auprès de M. Vincent Busser secrétaire général de la fédération, pour l'AG fédérale la ligue dispose de 3 représentants (+2500 unités de licences) (art.23 du titre VI du règlement intérieur). En cas d'absence d'un représentant les voix portées par ledit représentant ne peuvent être portées que par un suppléant et en aucun cas par un autre représentant, même issu de la même ligue. De ce fait, si un représentant absent n'est pas remplacé le jour de l'AG par un suppléant, les voix attribuées à ce représentant sont perdues. Donc bien penser à élire 3 délégués et suppléants pour l'AG.

❖ Tarifs 2022/2023

A propos d'une hausse éventuelle des tarifs qui sera votée en AG, Pedro Ferreira juge que la situation financière de son club reste encore fragile et qu'il n'a pas encore récupéré tous ses adhérents, la hausse devra donc être très légère. Ce point de vue est partagé, certains proposent au vu des 2 dernières années, de rester au même tarif mais de prévenir d'un rattrapage pour l'avenir.

Le président va interroger la fédération pour savoir s'il est appliqué une hausse fédérale. En LIFA à noter le statu quo de l'affiliation depuis 3 ans à 220€ où l'on pourrait proposer 225€ (+2%), quand les cotisations sont passées en 2019 de 7.80€ à 8€.

❖ Point sportif

Retour sur les derniers tests réalisés. Malgré la fatigue pour certains il est satisfaisant de constater que beaucoup ont amélioré leurs résultats.

Autre motif de satisfaction : la sélection d'athlètes en équipes fédérales.

❖ Questions diverses

Tiffenn nous interroge sur la possibilité d'affilier l'ESCP bien que l'école ne soit pas elle-même affiliée à la fédération française d'aviron mais membre de la FFSU ? En effet les sportifs de l'ESCP souhaitent vivement participer à nos régates. Le président propose qu'ils règlent une cotisation « LIFA » 8/8.20€ qui leur permettra de participer aux régates. Mais quid de la licence U ? que les étudiants paient. Une réflexion reste à mener et porter le point en réunion de président de ligue. En attendant les régates « Open » leurs sont ouvertes.

Florian Forthomme dispose de d'accès aux data licences permettant de réaliser tableaux de bord et autres et qui pourrait faire l'objet d'une commission Statistiques. Jean-Pierre Bremer propose qu'une mission Statistiques soit créée et qu'elle soit rattachée à la commission sportive.

Jean-Pierre Leroux : le département 77 souhaiterait aider à l'organisation de la régata internationale 2022 et 2023 puis rester dans le système pour les JO 2024 avec la création d'un groupe d'environ 250 bénévoles tous sports confondus.

Le Président s'étonne que les professionnels de l'aviron ne semblent pas concernés par les problématiques traitées par l'association « Colosse aux pieds d'argile ».

Fin de séance